

Lettre d'infos de l'inspection EVS

Numéro 2 – Février 2026

Editorial

Chères et chers collègues CPE et professeurs documentalistes de l'académie de Nice,

Ce deuxième numéro de la lettre d'informations de l'Inspection EVS s'inscrit dans une période marquée par des enjeux éducatifs forts, au premier rang desquels la qualité du climat scolaire, la justice scolaire, le sens de l'évaluation et l'accompagnement éducatif des élèves.

Ce contexte est également assombri par le drame qui a touché récemment notre collègue professeure du collège La Guicharde de Sanary-sur-Mer. Nous tenons à lui exprimer, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté éducative de l'établissement, notre solidarité et notre soutien. Ces événements rappellent avec force combien nos missions s'exercent dans un environnement exigeant, qui appelle des réponses éducatives à la fois rigoureuses, cohérentes et attentives au réel du terrain.

Le thème du mois, consacré aux mesures de responsabilisation, illustre pleinement cette ambition. Pensées comme des outils éducatifs à part entière, elles interrogent le sens de la sanction, la place de l'élève dans le collectif et la recherche d'une réponse juste, proportionnée et porteuse de sens. Leur mise en œuvre engage tout particulièrement les CPE, en lien étroit avec l'ensemble des équipes pédagogiques et éducatives.

Ce numéro propose également des ressources et des éclairages autour de l'évaluation, de l'EMI, de l'EMC et des pratiques professionnelles qui les soutiennent, ainsi que des informations sur la formation. L'objectif est d'accompagner les équipes dans une logique de développement professionnel et de pilotage du réel.

Cette lettre d'informations se veut enfin, et toujours, un espace collaboratif, destiné à valoriser les initiatives, projets et pratiques portés par les collègues sur le terrain. Elle a vocation à renforcer le lien entre les équipes et à nourrir une culture professionnelle partagée, au service de la réussite et du bien-être des élèves.

Bien cordialement,

Hafid ADNANI – Laurent CACCIAGUERRA – Sylvie MEISSE
IA-IPR Établissements et Vie Scolaire

Le thème du mois : les mesures de responsabilisation

Les mesures de responsabilisation sont inscrites dans le cadre réglementaire des procédures disciplinaires des EPLE. La mesure de responsabilisation est une sanction, au sens du droit disciplinaire, et elle constitue une alternative possible à l'exclusion, temporaire ou définitive, lorsqu'une réponse éducative individualisée et réparatrice est jugée plus pertinente. Ce thème a également été au cœur du deuxième rendez-vous de l'Inspection EVS, qui s'est tenu le mardi 27 janvier de 9h à 10h.



Les principaux textes de référence sont les suivants :

[Décret n°2011-728 du 24 juin 2011](#) relatif à la discipline dans les établissements d'enseignement du second degré → Il introduit explicitement la mesure de responsabilisation dans l'échelle des sanctions disciplinaires.

[**Circulaire n°2011-111 du 1er août 2011**](#) relative à la prévention et au traitement de la violence en milieu scolaire → Elle précise le sens éducatif des mesures de responsabilisation, leur objectif de réparation et leur inscription dans une logique de justice scolaire. Lien

Code de l'éducation – articles R.511-12 à R.511-19 qui définissent:

- la distinction entre punitions et sanctions,
- la place des mesures de responsabilisation dans les réponses disciplinaires, les conditions de leur mise en œuvre (proportionnalité, individualisation, respect des droits de l'élève).

Ces textes rappellent que la mesure de responsabilisation ne peut être ni humiliante ni dégradante, doit avoir une portée éducative réelle, implique un suivi et une évaluation et s'inscrit dans un cadre collectif clair, validé par le chef d'établissement.

Dans cette perspective, les CPE jouent un rôle central : par leur expertise éducative et leur position de coordination, ils contribuent à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des mesures de responsabilisation porteuses de sens, articulées avec le climat scolaire, la prévention des ruptures de parcours et la recherche d'alternatives à l'exclusion.

Les mesures de responsabilisation constituent ainsi un levier majeur de justice scolaire, permettant de concilier exigence, équité et accompagnement éducatif.

Retrouvez la page EDUSCOL dédiée aux procédures disciplinaires [ici](#).

Le vade-mecum proposé en téléchargement :



Le rôle des CPE et des professeurs documentalistes dans l'évaluation des élèves

L'Inspection EVS a conçu deux vidéos à destination des CPE et des professeurs documentalistes, consacrées à l'évaluation des élèves, avec l'aide de l'intelligence artificielle. Elles visent à accompagner les pratiques professionnelles en proposant des repères clairs, des éclairages conceptuels et des exemples concrets, en lien étroit avec le réel du terrain.

L'évaluation y est abordée non comme un simple outil de mesure, mais comme un acte éducatif à part entière, au service du suivi des élèves, de la régulation des parcours et de la cohérence des pratiques. Ces vidéos interrogent la place de l'évaluation dans les missions respectives des CPE et des professeurs documentalistes, ainsi que les leviers permettant de construire une évaluation plus lisible, plus juste et plus partagée au sein des équipes.

Liens vers les vidéos :



Les rendez-vous de l'Inspection EVS

Les « rendez-vous de l'Inspection EVS » sont proposés comme des temps réguliers de réflexion et d'échanges professionnels.

Après un premier rendez-vous, organisé le mardi 25 novembre autour de la justice scolaire, puis un deuxième rendez-vous consacré aux mesures de responsabilisation le 27 janvier, l'Inspection EVS annoncera prochainement la tenue d'un troisième rendez-vous, dont le thème et les modalités vous seront communiqués.

Nous remercions les collègues CPE qui ont participé, à chacune des sessions, massivement et activement, contribuant ainsi à nourrir une culture professionnelle partagée à l'échelle académique.

Merci particulièrement à nos collègues Maeva Esteban et Stéphanie Roux pour leur participation au deuxième rendez-vous, en présence de Madame l'inspectrice générale Nathalie Costantini.

La place de l'EMI dans l'EMC

Alors que vient de paraître le livret d'accompagnement du programme d'EMC pour la classe de première générale et technologique, il est utile de rappeler la place accordée à l'enseignement aux médias et à l'information (EMI) dans les programmes du second degré, de la sixième à la terminale.

Les nouveaux programmes et leurs annexes, mis en œuvre progressivement (en seconde générale et technologique à la rentrée scolaire 2024-2025, en première générale et technologique en 2025-2026, puis en terminale générale et technologique en 2026-2027), apportent des clarifications utiles sur les attendus de cet enseignement, ainsi que sur son articulation avec les enjeux contemporains de la citoyenneté.

Le rôle des professeurs documentalistes réaffirmé

Dans ce cadre, l'éducation aux médias et à l'information (EMI) est réaffirmée comme pleinement constitutive de l'EMC. Elle contribue directement au développement de l'esprit critique des élèves, à l'analyse de l'information et à la formation du citoyen éclairé, capable de comprendre les mécanismes informationnels et d'exercer un jugement autonome.

Ainsi, des thématiques du programme sont susceptibles d'être assurées par les professeurs documentalistes, dont la circulaire de missions rappelle son rôle essentiel en sa qualité d'*"enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias"*. C'est là, reconnaître et affirmer son expertise dans ce domaine.



Des parties de ces programmes, dans une approche pluridisciplinaire, par des enseignements ou des projets, souvent bénéfiques pour tous les élèves, peuvent être enseignées par le professeur documentaliste, en accord avec les professeurs qui assurent l'enseignement à l'éducation morale et civique.

Les professeurs documentalistes jouent à ce titre un rôle central, par leur expertise en EMI, leur accompagnement des projets pédagogiques et la mise à disposition de ressources adaptées aux attendus des programmes.

[**L'arrêté du 29 mai 2024**](#) et notamment son annexe, permet, avec clarté, d'identifier l'approche de l'EMI qui se décline tout au long du programme d'enseignement moral et civique.

Lien EDUSCOL [ici](#)

Dossier – Lire ensemble : favoriser la lecture dès le plus jeune âge

Lancée début 2026, à la suite des États généraux de la lecture pour la jeunesse (décembre 2025), l'opération "Lire ensemble" vise à redonner à la lecture une place centrale, partagée et durable dans le parcours des élèves, de la petite enfance à l'adolescence.



Face au recul des pratiques de lecture et aux inégalités d'accès au livre, la lecture apparaît comme un levier essentiel de réussite scolaire, d'ouverture culturelle et de bien-être.

Les mesures proposées reposent sur trois axes structurants : installer un réflexe de lecture par des rituels quotidiens ; sanctuariser des lieux de lecture dans les écoles et établissements ; faire du choix du livre un moment de partage, favorisant le plaisir de lire et les échanges.

Les professeurs documentalistes jouent un rôle central dans cette dynamique, en animant les pratiques de lecture et en faisant du CDI un lieu vivant et accessible.

Les CPE y contribuent pleinement par l'organisation des temps de vie scolaire, le développement de projets éducatifs (notamment en internat) et leur action en faveur du climat scolaire.

"Lire ensemble" repose sur une conviction forte : on devient lecteur parce que la lecture est vécue, partagée et valorisée collectivement.

Dossier de presse - et dispositifs, prix et concours [ici](#)

L'info de la formation



Avec M@gistère : s'autoformer pour mieux accompagner les élèves dans leur parcours d'orientation

CPE et professeurs documentalistes sont souvent en première ligne, au côté des professeurs principaux pour accompagner collégiens et lycéens dans le cadre de l'éducation à l'orientation avec notamment le Parcours AVENIR.

Dans cette période de l'année où les choix et l'orientation sont au cœur des préoccupations de nombreux collégiens et lycéens, un focus sur les formations proposées sur [la plateforme nationale M@gistère](#), sur l'accompagnement à l'orientation au collège, au lycée général et technologique et au lycée professionnel.

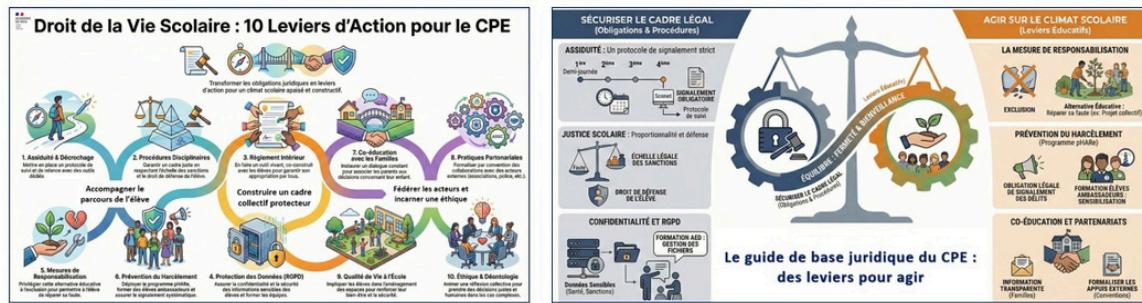
Plusieurs formations à découvrir.

Le Droit de la Vie scolaire : leviers d'action et base juridique du CPE

Les 29 et 30 janvier, se sont tenues deux formations d'une journée chacune consacrées au droit de la vie scolaire, à destination des CPE des Alpes-Maritimes et du Var. Ces temps de formation ont permis de revisiter les notions juridiques fondamentales et de les replacer au plus près du quotidien des EPLE et des missions des CPE, dans une approche résolument opérationnelle. Ces journées ont été l'occasion d'articuler les cadres réglementaires avec les situations concrètes rencontrées sur le terrain, en lien avec la gestion des élèves, la prévention des conflits, la discipline et la responsabilité éducative.

Le droit dans l'éducation est une question centrale de l'autorité éducative et de la manière de l'exercer. C'est à la fois un cadre protecteur et un levier d'action dans le domaine de la vie scolaire qui s'inscrit pleinement comme un levier du climat scolaire.

Nous adressons nos remerciements appuyés à Didier Puech, responsable du service juridique du rectorat de Nice, pour sa participation, une nouvelle fois remarquable et unanimement saluée, qui a largement contribué à la qualité et à la richesse des échanges.



En direct des établissements

Cette rubrique tend à valoriser vos initiatives et actions originales et innovantes.

L'inspection EVS, profite de ses visites, à votre rencontre pour les découvrir N'hésitez pas à nous les adresser à l'adresse mail ia-ipr.evs@ac-nice.fr



Le mur d'expression au CDI du **collège Henri Wallon à La Seyne-sur-Mer** permettant de laisser libre cours à la créativité des élèves, bien entendu sous l'œil vigilant de la professeure-documentaliste. Comment participer, aussi, à la vie de mon CDI ...

Focus sur les textes et ressources

Stages des élèves de 2de

Instruction interministérielle du 28-1-2026 relative à la Mobilisation interministérielle pour les séquences d'observation en milieu professionnel des élèves de seconde générale et technologique - Année scolaire 2025-2026. Du 15 au 26 juin 2026, tous les élèves de seconde générale et technologique effectueront une séquence d'observation en milieu professionnel obligatoire.

Les professeurs principaux sont invités à inciter leurs élèves à consulter les offres sur la [plateforme nationale 1élève1stage](#), et à candidater directement en ligne.

Généralisation du parcours Pix IA

Note de service du 23-1-2026 portant sur les modalités de formation, d'évaluation et de certification des compétences numériques.

Parler laïcité avec les parents d'élèves

Afin de favoriser le dialogue avec les parents d'élèves autour du sens et des enjeux du principe de laïcité, [un document d'information à destination des familles](#) est mis à la disposition des équipes éducatives.

Il peut être remis lors des différents temps de rencontre avec les parents : réunions de rentrée, réunions parents-professeurs, entretiens individuels, réunions des instances dans lesquelles siègent des représentants des parents, etc.

Infos en vrac



Safer internet day est la journée internationale pour un internet plus sûr. Temps fort du dispositif pHARe, elle a pour objectif d'encourager les comportements responsables en ligne et de prévenir le cyberharcèlement.
Préparez vos séances de sensibilisation avec les ressources clés en main proposée par [Internet Sans Crainte](#). : Un kit atelier Cycle 4 - Lycée pour prendre conscience des mécanismes et stratégies de captation émotionnelle des réseaux et donner les clés pour favoriser le bien-être en ligne.

Offrez-vous un quart d'heure d'évasion : lisez !



Le quart d'heure lecture, pour s'évader, s'émerveiller, s'ouvrir au monde, réfléchir... le [#10marsjelis](#) ! Ateliers de lecture ou d'écriture, rencontres d'auteurs, installation d'une boîte à lire : le guide pratique du [CNL - Centre national du livre](#) vous accompagne pour organiser votre 1/4 d'heure de lecture au sein de l'école ou de l'établissement. Vous avez déjà construit votre projet pour participer à cette 5e édition avec vos classes ? Référez vos initiatives pour susciter et transmettre le goût de lire chez tous vos élèves.



Instaurer une culture de **l'égalité filles-garçons** à l'École : un enjeu démocratique majeur pour prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles. Les équipes éducatives peuvent s'appuyer sur de nombreuses ressources et actions éducatives pour transmettre et faire vivre au quotidien l'égalité à l'échelle de l'établissement et de la classe.

Ressources EDUSCOL [ici](#)

Sites académiques

Site académique des CPE : Lien [ici](#)



Site académique des professeurs documentalistes : Lien [ici](#)



Responsable de la publication : Inspection Établissements et vie scolaire – Académie de Nice
Février 2026